Corps volontaire européen d'aide humanitaire («initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne»)

2012/0245(COD) - 13/07/2015 - Document de suivi

La Commission présente un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE en 2014

Ce dernier tient compte de la spécificité de la première année, qui a été consacrée à l'adoption des actes juridiques indispensables planifiant les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'initiative.

Les principaux points de ce rapport de mise en œuvre peuvent se résumer comme suit:

- Appels d'offres : après la publication d'un appel d'offres le 31 décembre 2014 dans le but de garantir que les volontaires participant à l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne obtienne **un régime d'assurance complet** spécifiquement conçu pour les protéger pendant toute la durée de leur déploiement (action 3 dans le cadre du programme de travail annuel de 2014), la Commission a publié:

- un appel à propositions pour une assistance technique en faveur des organisations d'envoi et du renforcement des capacités en matière d'aide humanitaire des organisations d'accueil (action 1),
- un appel à candidatures pour la certification des organisations d'envoi et d'accueil souhaitant participer à l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne (action 2) au début de l'année 2015.

- Mesures de soutien : l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne fournit une occasion supplémentaire de souligner la valeur et l'incidence du volontariat et de montrer, par les actes, la solidarité de l'UE avec les populations des pays touchés par des catastrophes. Les mesures de soutien à la mise en réseau et à la communication (action 4) visent à accroître la sensibilisation, à encourager la participation, à créer de nouvelles occasions de participer et de soutenir la mise en réseau des participants.

- **Information** : en 2014, la Commission et l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA) ont préparé une journée d'information et de mise en réseau qui s'est déroulée en janvier 2015. L'objectif de cet événement public était d'expliquer aux futurs partenaires et organisations chargées de la mise en œuvre, les possibilités qui s'offrent à eux dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE et de lancer les premières activités de l'initiative (l'appel à propositions pour une assistance technique et de renforcement des capacités et l'appel à candidatures pour la certification des organisations d'envoi et d'accueil).

Des informations sur l'initiative et des produits de communication, tels que des blogs de volontaires, des articles et des vidéos, continueront d'être publiés sur la page web des volontaires de l'aide de l'Union européenne sur le site web de la DG ECHO.

Principales conclusions : l'année 2014 a été très importante pour l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne, car elle a vu l'adoption de la base juridique de cette initiative, suivie d'activités administratives et organisationnelles. En raison de la nécessité d'adopter des actes d'exécution et des actes délégués, 2014 a été principalement une année de mesures législatives et préparatoires.

L'initiative est en voie d'atteindre ses objectifs pluriannuels.

Toutes les actions ont été élaborées de façon à être lancées en 2015 après l'adoption des actes juridiques:

- certification d'organisations d'envoi et d'accueil souhaitant participer à l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne;
- renforcement des capacités des organisations d’accueil et apport d'une assistance technique aux organisations d’envoi;
- création d’un régime d'assurance complet pour les volontaires;
- formation préalable au déploiement pour tous les volontaires;
- déploiement de volontaires par des organisations certifiées.

Les premiers postes vacants pour des volontaires devraient être disponibles d'ici le début de l'année 2016.

La Commission continuera de promouvoir l'initiative afin d'accroître la sensibilisation et de tirer parti des enseignements tirés. Un certain nombre d'activités sont prévues, dont une conférence qui marquera la fin des actions préparatoires avec le retour des volontaires ayant participé aux projets pilotes de la dernière phase et un événement à forte visibilité qui marquera le lancement de la phase de déploiement des volontaires.